



DOCUMENTS D'IDENTITÉ : ROYAUME-UNI

Cas n° 1 : PARTICIPANTS ORIGINAIRES D'UN PAYS MEMBRE DE LA COMMUNAUTE EUROPEENNE.

Jusqu'au 30 septembre 2021 : sont valables uniquement :

- **la carte d'identité nationale** émise par le pays d'origine (et en cours de validité)
- **le passeport** émis par le pays dont le participant est originaire (et en cours de validité)

A partir du 1er octobre 2021 :

Les cartes d'identités ne seront plus valables pour entrer au Royaume-Uni. Seul restera valable :

- **le passeport** émis par le pays dont le participant est originaire

Les cartes de séjour délivrées par la Belgique à des résidents non belges ne sont JAMAIS valables. Elles donnent le droit de séjourner en Belgique, c'est tout ! Attention, elles peuvent parfois ressembler à une carte d'identité !!!

Sachez aussi qu'une attestation de perte ou de vol de document d'identité n'est pas un document valable pour se rendre à l'étranger.

Cas n° 2 : PARTICIPANTS NE PROVENANT PAS D'UN PAYS MEMBRE DE LA C.E.

Le **passeport en cours de validité** suffit pour la plupart des nationalités mais il doit parfois être accompagné d'un visa. Sachez, par exemple, qu'un simple passeport ne suffira pas pour les ressortissants de pays tels que le Congo, le Maroc, la Tunisie, la Turquie, etc...

Il vous incombe de vérifier si vous avez besoin ou non d'un visa. Nous vous conseillons notamment de consulter le site suivant : **www.gov.uk/check-uk-visa**

N'oubliez pas que vous devez être en règle pour les pays dans lesquels vous transitez vers le pays de destination (la France ou les Pays-Bas par exemple). Si vous n'êtes pas ressortissant d'un pays membre de la C.E. il faut donc également vérifier vos conditions d'accès à ces pays.

Sachez aussi qu'une attestation de perte ou de vol de document d'identité n'est pas un document valable pour se rendre à l'étranger.

Veillez noter que nous ne saurions être tenus responsables en cas de participant refoulé à la douane. Il incombe à chaque voyageur d'être en possession des documents adéquats.